



Parentalité

Logica doit atteindre l'âge adulte et négocier avec les syndicats !

Aussi loin que remontent nos souvenirs, et pour certains d'entre nous cela se chiffre en décennies, tant dans l'historique Logica que dans celui d'Unilog, la CGT n'a eu de cesse, au fil des rendez-vous de NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), que de proposer des mesures sur la parentalité (cf : http://webrh.fr.logica.com/IMG/pdf/Proposition_CGT_Negociation_Annuelle_Obligatoire_2010.pdf).

Ces demandes sont restées éternellement lettre morte en particulier notre demande d'octroi de jours de congés pour enfant malade.

Aujourd'hui, Logica présente sur l'intranet un document appelé 'NAO 2009 ET DISPOSITIONS EN MATIERE DE PARENTALITE' qui laisse croire que les mesurètes présentées sont le fruit de la négociation avec les syndicats. Certes, ces mesures unilatérales nous ont bien été présentées par Logica dans ce cadre mais la Direction n'a pas même voulu nous entendre développer nos propositions sur le sujet.

Nous sommes donc très amers de voir l'entreprise parader dans sa communication interne et prendre prétexte de son adhésion à la charte de la parentalité pour promouvoir une pseudo-image auto-satisfaite d'entreprise exemplaire sur ce terrain. C'est l'usage de la propagande publicitaire comme seule mesure concrète. Cette charte n'est rien d'autre qu'un document minimal rédigé unilatéralement par un conglomérat d'employeurs sans concertation avec les représentants des salariés.

Au-delà des effets de manche, une réelle et profonde remise en cause de la politique de l'entreprise serait nécessaire. En regard de la parentalité, pour la CGT c'est la problématique de l'égalité professionnelle Homme/Femme qui est en question. Logica se distingue par son incapacité chronique à régler un grave problème d'inégalité qui perdure de longue date. Les bilans sociaux successifs démontrent une incapacité à promouvoir les femmes vers les plus hauts coefficients de l'entreprise. Même si on peut le regretter, dans notre société, ce sont encore principalement les femmes qui assument les plus fortes charges de la parentalité. Des mesures substantielles dans ce domaine permettraient d'améliorer l'attractivité de notre métier pour les femmes et seraient incitatives pour les hommes à prendre d'avantage leur part de responsabilité parentale.

Les mesures prises ne doivent pas se cantonner à afficher la volonté de Logica à respecter le peu de lois existantes (cf l'obligation d'augmentation à la moyenne du coefficient des femmes de retour de congés maternité)

Nous pensons que ce sujet fondamental nécessite au minimum l'ouverture de négociations avec les représentants du personnel qui vivent avec vous les profondes difficultés existantes dans ce domaine.

Pour ne pas être négatif, nous concédons volontiers que ces premières mesures bien que timides et insuffisantes ont le mérite d'exister.

Espérons que ce « coup de gueule » sera entendu et permettra l'ouverture d'un dialogue constructif non seulement sur ce thème mais également sur tous les autres qui connaissent un sort similaire (nous pensons par exemple à la diversité) et que l'entreprise cesse d'agir seule en perdant la richesse de l'apport du dialogue social.

www.cgt-logica.com

Syndicat CGT Logica – 47 rue des Docks – 69009 LYON